

Homosexualité et terminologie en Tunisie

اقترح ملخص لم يقع الاحتفاظ به لمعجم الكلمات بالمغرب العربي، تعرض هنا مارتا لوثينو مورينو أبحاثها حول اللغة العربية و الدارجة التونسية لتتطرق للسؤال الجنسية في تونس. إنها الفرصة لطرح تطور المصطلح المرتبط بتنوع التوجهات الجنسية و الهويات الجندرية، من ثم إبراز تاريخ النضال من أجل الحقوق و الحريات للجمعيات النشطة في مجال حقوق المثليات و المثليين و مزدوجي الميل الجنسي و مغايري الهوية الجنسية و المتحوليين جنسيا في المغرب العربي و بصورة خاصة في تونس.

Proposition de notice non-retenue pour *Les Mots au Maghreb*¹, Marta Luceño Moreno expose ici ses recherches sur la langue arabe et le dialecte tunisien pour désigner l'homosexualité en Tunisie. C'est l'occasion d'évoquer l'évolution de la terminologie liée à la diversité des orientations sexuelles et des identités de genre, et ensuite de mettre en lumière l'historique de la lutte pour les droits et libertés de la communauté LGBTQI++ (Lesbiennes, gays, bisexuels, transsexuels, queer, intersexuels et plus) au Maghreb et plus spécifiquement en Tunisie.

Proposed as an entry (not published) in *Les Mots au Maghreb* (Word of Maghreb), Marta Luceño Moreno exposes here her research on Arabic language and Tunisian dialect about the designation of homosexuality in Tunisia. This is the occasion to talk about the terminology's evolution linked to the

sexual orientations' diversity and gender identity. She highlights then the history of the fight for rights and freedoms of the LGBTQI++ (Lesbian Gay Bisexual Trans, Intersex, Queer and plus) collective in Maghreb and especially in Tunisia.

Mezhly, mezlyya, mezhlyya jinsya

Les termes désignant l'homosexualité en arabe classique : *Shuzhouzh* (الشذوذ dévié/e), *Liwat* (en référence au peuple de Loth) ou *Sihâq* – relatif à l'homosexualité féminine exclusivement – (مثلي، مثلية، مثلية جنسية) ou ceux issus des dialectes maghrébins : *zemel*, *miboun*, *loubia* (pour l'homosexualité masculine) et *lasbounet*, *esbienet*, *tacha*, *mrejla*, *tqardîch* (pour l'homosexualité féminine), sont tous péjoratifs ou négativement connotés. C'est pourquoi, les associations LGBTQI++ ont milité pour l'emploi d'une terminologie neutre : *mizhly* (homosexuel). Marginale dans le langage oral courant, elle s'est progressivement imposée dans les médias et autres textes faisant référence à la sexualité ou au genre. Cette revendication lexicale s'inscrit dans un mouvement plus vaste originaire du Moyen-Orient et qui œuvre à la formalisation écrite de glossaires LGBTQI++. Le premier est publié en 2003 par et sur le blog *bint el Nas*. D'autres suivront, tels que le « Qamouqaws » du groupe palestinien *al Qaws* ou le projet *wikigender*.

D'autres termes d'origine étrangère ont été introduits dans la langue écrite et orale (que ce soit en arabe classique ou en dialecte). Il s'agit notamment de LGBT, LGBTQI++ ou Queer, (كوير) transgenre, gay, bisexuel, minorités

sexuelles (أقلية جنسية) etc. Certains groupes ont inventé leurs propres dénominations pour décrire la « communauté ». C'est le cas notamment de la communauté LGBTQI++ tunisienne qui utilise souvent le mot *commita* ou *al commita el kwiria* pour se définir.

Depuis les années 2000, plusieurs collectifs et associations défendant les minorités sexuelles, informels ou reconnus comme tels, voient le jour au Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie). La naissance de ce mouvement revendicatif est notamment liée à la pénalisation de l'homosexualité, à l'absence de reconnaissance de l'identité de genre et aux nombreuses discriminations que subissent les personnes LGBTQI++. Au niveau légal, les trois législations pénalisent l'homosexualité et prévoient de lourdes peines. En Algérie, les articles 333² et 338 du Code Pénal punissent l'homosexualité par une peine de deux mois à deux ans d'emprisonnement ; en Tunisie, l'article 230 du Code Pénal prévoit une peine d'un à trois ans de prison ; au Maroc, l'article 489 du Code Pénal fait état d'une peine de six mois à trois ans.

La naissance des collectifs informels a débuté au Maroc en 2004 avec la création de l'association *Kifkif* et l'apparition du Forum Gaymaroc en 2005 (Gouyon, 2018, 95 - 103). Plus tard, en 2012, le collectif *Aswat* est créé par de jeunes LGBT marocains (Lachheb, 2016, 201) avec le lancement d'un magazine électronique mensuel : *Aswat magazine*. Il n'était toutefois pas le premier car *Kifkif* avait lancé en 2010 le magazine *Mithly* de façon clandestine, en versions web et imprimée. En

Algérie, le groupe *Abu Nawas* est né en 2007 et a organisé des événements pour commémorer « la journée nationale de lutte pour ses droits » lors des journées TenTen. En octobre 2011, l'association *Alouen* voit aussi le jour en Algérie dans le but que « les LGBT Algériens réalisent à présent la nécessité de se regrouper, l'importance de ne pas se sentir seuls, de se savoir épaulés et soutenus. C'est pour cette raison qu'[elle veut] insuffler à ce mouvement l'idée que l'on peut changer les choses »³. En novembre 2014, cette association lance un projet de magazine, *Shad*. Au Maroc et en Algérie, les communautés s'organisent majoritairement autour de pages *Facebook*, très diversifiées, et entretiennent la lutte pour leurs droits par ce biais, en raison des risques encourus. En Tunisie, à l'inverse, le contexte post-révolutionnaire a permis la création d'associations légales, reconnues par l'Etat en tant qu'organisations de défense de droits des minorités ou de défense des droits LGBT. Toutefois, la structuration de la communauté commence bien avant la Révolution (Kréfa, 2019) et certains membres des principales organisations ont d'abord siégé au sein d'ONG internationales défendant les droits humains. Au même titre qu'au Maroc ou en Algérie, un premier magazine, *Gay Day*, a été lancé par des membres de la communauté en 2011. En parallèle, des associations comme *Damj* (2011), *Chouf* (2013), *Mawjoudin* (2013) et *Shams* (2015) se sont formées et ont obtenu la reconnaissance du statut d'association, malgré la persécution légale de certaines, notamment *Shams* qui lutte pour la dépénalisation de l'homosexualité. La libéralisation du secteur associatif et le contexte politique transitionnel ont favorisé le développement des demandes publiques de reconnaissance des droits de la communauté, en particulier autour de la dépénalisation de l'homosexualité et l'interdiction du « test anal » forcé à des fins légales, que l'État tunisien s'est engagé à éliminer en 2021.

Actuellement, ces associations occupent un double rôle dans la société tunisienne comme au Maroc et en Algérie mais d'une façon moins visible. D'un côté, elles s'emploient à former les membres de la communauté sur des questions comme la sécurité ou l'acceptation de soi. De l'autre, elles font un travail de vulgarisation et de sensibilisation aux droits LGBTQI++ auprès du grand public, utilisant de façon privilégiée les canaux médiatiques, publicitaires et culturels. L'association *Shams* a lancé sa propre radio *ShamsRad*, l'association *Mawjoudin* a créé en 2018 le



© kapitalis.com/tunisie/2018

Mawjoudin Queer Film Festival. Bien que principalement destiné à la communauté et à ses alliés, il s'adresse aussi, à travers une programmation variée (projection, performances, débats et tables rondes), au grand public. D'autres événements ont été organisés avec plusieurs organisations comme les différentes éditions de la semaine LGBT à l'Institut Français de Tunisie « Couleurs d'Avril » qui offre un espace de débats, de rencontres artistiques, etc. Les associations ont produit ensemble des rapports sur les discriminations et violences subies par les personnes LGBTQI++ en Tunisie et ont créé des « points anti-discrimination » à destination des membres de la communauté qui rencontrent des problèmes du fait de leur orientation sexuelle.

Marta Luceño Moreno

Chercheuse associée à l'IRMC

Bibliographie

- BOILINI Guida, 2018, "Linguaggio nella costruzione dell'identità per gli individui LGBT in Palestina e Giordania", *amslaurea.unibo.it* [En ligne : <https://amslaurea.unibo.it/16522/1/Giada%20Boilini-%20Il%20linguaggio%20nella%20costruzione%20dell'identit%C3%A0%20degli%20individui%20LGBT%20in%20Giordania%20e%20Palestina.pdf>]
- COALITION TUNISIENNE DES DROITS DES PERSONNES LGBTQI, 2017, *Rapport sur la situation des personnes LGBTQI en Tunisie*, Tunis, Heinrich Böll.
- KRÉFA Abir, 2019, « Le mouvement LGBT tunisien : un effet de la révolution ? », *Ethnologie française*, vol. 174, n°2, 243-260.
- GOUYON Marie, 2018, '*Ana Loubia*'. *Ethnographie des homosexualités masculines à Casablanca*, Paris, Editions du Croquant, « Sociétés et politique en Méditerranée ».
- ESTOMBA GIMÉNEZ Rosa María, 2018, "La expresión de la sexualidad en el mundo árabe: Túnez", *Feminismo/s*, n°31, 83-106.
- LACHHEB Monia (dir.), 2016, *Etre homosexuel au Maghreb*, Paris, IRMC-Khartala, « Hommes et société ».
- SEMERENE Gabriel, "The Words to Say It", *Mashallah News*, [En ligne : <http://mashallahnews.com/language/words-to-say.html>]

¹ REMAOUN Hassan, KHOUAJA Ahmed (dir.), 2019, *Les Mots au Maghreb. Dictionnaire de l'espace public*, Oran, éditions du CRASC.

² Article modifié par la loi n°82-04, du 13 février 1982 (*JO*, n°7, 210).

³ Site de l'association *Alouen*, page d'accueil, [En ligne : <https://transnational-queer-underground.net/lesbian-zine-algeria/>]